

La Chronique de L'Oppidum

Joyeuses
Fêtes

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 43 - Décembre 2001
ISSN 1168.7908 - Le numéro 2 € - Abonnement 8 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 4^{ème} trim. 2001

Grandes manœuvres

On assiste ces derniers mois à une activité des groupes de presse liés aux milieux des entreprises des travaux publics pour attirer l'attention sur un risque de pénurie de granulats dans les années qui viennent. On a pu lire aussi un article sur la carrière des Côtes, présentée comme indispensable. C'est en effet la première du département, et son arrêt programmé pose un problème que l'ASCOT n'a jamais nié, et a même souligné. Depuis la demande de renouvellement du carrier en 1997, nous avons attiré nous-même l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de trouver un ou plusieurs sites alternatifs à la carrière des Côtes. Un travail a été fait, le BRGM a établi une liste de plusieurs sites possibles, proposés à la Préfecture comme candidats à la succession. Or depuis ce temps là peu de choses ont changé. Une carrière de basalte devant se créer sur le site du Puy-de-Mur en a été empêchée, ce qui complique encore la situation de l'approvisionnement en roche massive de l'agglomération. Il faut aussi comprendre que la carrière des Côtes va en fait s'arrêter plus tôt, d'une part parce que le carrier a exploité plus vite que prévu, d'autre part parce que le périmètre initial a été réduit grâce à notre action, en particulier par l'achat ou la location de parcelles. J'en profite pour remercier ici nos généreux donateurs sans qui cette action efficace n'aurait pu être menée.

Suite page 2 ...



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :
www.multimania.com/ascot

Routage 206

Port payé - Clermont CTP

Vous avez dit pénurie ?

Tirage : 1200 ex.



SOMMAIRE

Éditorial	1
Vous avez dit pénurie ?	2
Brèves	3
Abonnement	3
Gergovie forteresse gauloise	4
Revue de presse	6

Suite de la page 1...

Les pouvoirs publics ont le dossier en main depuis maintenant plus de 14 ans (voir l'article ci-dessous). Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il y a urgence, et qu'une solution transitoire doit être trouvée immédiatement, au risque d'une rupture dans l'approvisionnement. Nous disons avec fermeté que la carrière des Côtes doit s'arrêter au plus tard le 18/01/2004, date fixée par l'arrêté préfectoral de 1998. L'étude du BRGM a montré (on le savait déjà...) que le basalte ne manque pas en Auvergne. Il va bien falloir trouver un ou plusieurs sites de remplacement à la carrière des Côtes. Les travaux de la Commission départementale des carrières, pilotée par les pouvoirs publics, doivent aller en ce sens. Nous soulignons aussi la nécessité d'employer autant que possible des matériaux de remplacement. La récupération doit devenir la règle, et le taux actuellement très faible de granulats réemployés doit augmenter. Une politique volontariste des pouvoirs publics doit être mise en œuvre, y compris par la taxation des activités polluantes comme les carrières, et la subvention des activités nouvelles non polluantes.

On voit que le chantier (!) est vaste et que des décisions claires devront être prises au cours de l'année 2002. Il y va effectivement de la permanence de l'approvisionnement en granulats de l'agglomération, mais aussi du sort des employés de la carrière, que l'on doit prendre en compte dans la réflexion. Il nous semble évident que les emplois nouveaux à créer dans le cadre de l'ouverture d'un nouveau site ou de l'extension d'un site existant, doit leur être proposés en priorité...

Vous avez dit pénurie ?

De multiples informations par médias interposés nous annoncent une prochaine pénurie de matériaux. Qu'en est-il de cette situation présentée comme alarmante dans le "Moniteur" du 12/10/01 ?

Pour les extractions d'alluvions (bordure de l'Allier) il y aura un arrêt progressif des exploitations par autorisation non renouvelée. Ceci pour préserver l'eau de notre robinet de toute pollution comme il en existe dans bien des régions;

Les granulats alluvionnaires doivent être remplacés par les roches massives ce qui augmente bien évidemment les besoins de ce matériaux. Aucune nouvelle carrière importante n'a été ouverte depuis 1987, date où les services de l'État ont recherché une solution à l'arrêt de la carrière des Côtes.

Bien évidemment cette situation est la conséquence d'un cumul de problèmes et d'une politique de l'autruche qui occulte tout ce qui peut gêner cette corporation. Dans le "Moniteur" du 12/10 M. Chambon, président des producteurs de granulats du Puy-de-Dôme, et par ailleurs entre autres P.D.G. de la Société des Basaltes du Centre qui exploite la carrière des Côtes, déclare : *"Chacun voudrait que les carrières se créent ailleurs que chez lui. Les élus et l'État doivent prendre leurs responsabilités."*

Nous constatons encore une fois que les carriers s'exonèrent à bon compte de leurs propres responsabilités...

Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

*Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...
Permanence au local tous les jours, sauf vacances scolaires, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h*

Agenda : L'assemblée générale du Comité de d'Aménagement des Côtes de Clermont qui nous aide beaucoup aura lieu le vendredi 4/01/2002 à 18 h 30, Maison de quartier rue Abbé Prévost. La ville de Clermont présentera dans cette même salle le budget 2002 le lundi 7/01/2002 à 18 h. En conséquence la prochaine réunion de l'ASCOT se tiendra le mardi 8.

Cassette : Le 14 octobre, nous avons réalisé ce qui était prévu pour les Journées du patrimoine, annulées. Le beau temps était de la partie. Nous avons ménagé un chemin d'accès aux remparts, emprunté pour la première fois par de nombreux visiteurs, impressionnés par ce qu'ils ont vu. Les explications habituelles ont été données sur le site archéologique. La prestation humoristique de Jacques Albaret et Pierre Court fut très applaudie (voir la revue de presse en page 6). Un film a été réalisé, disponible sur demande. Les visiteurs ont fort apprécié le vin de Chanturgue offert par l'ASCOT dans une ambiance très conviviale...

Centenaire de la loi 1901 : La manifestation organisée le 19 octobre par la Ville à la Maison de la Culture a été une réussite. Cinq associations, dont l'ASCOT, avaient été pressenties pour présenter à l'assemblée les diverses facettes du monde associatif, et expliquer le sens de leur action. Le spectacle qui a clôturé ces débats fut de grande qualité et très apprécié...

Association "Alésia" : Nous avons reçu la visite de M. Monnier, représentant de l'association "ALESIA" située à Chaux-Des-Crotenay. Il a visité le site des Côtes en notre compagnie, et nous a exposé les travaux de M. Berthier, sur la localisation d'Alésia. Une idée de déplacement sur le site jurassien pour les membres de notre association...

Visite de la DRAC sur les Côtes : Suite à notre demande nous avons rencontré les responsables de la DRAC et l'architecte des Bâtiments de France sur le site même afin d'évaluer les dégâts causés au sanctuaire des Côtes, aux moyens de les réparer et plus généralement aux mesures de protection à prendre dans l'immédiat. L'entretien fut des plus constructif, et doit se concrétiser par un courrier récapitulatif des divers points abordés...

Chanturgue : Des informations définitives sont prématurées. Nous pensons faire le point dans le prochain numéro, compte tenu des procédures en cours et à venir...

Fête du Livre de Blanzat : Cette année encore l'ASCOT a participé à la Fête du Livre de Blanzat les 1^{er} et 2 décembre. Un nombreux public a pu rencontrer les auteurs, expérience plutôt rare et très enrichissante. Notre stand présentait, outre ses ouvrages, les manuscrits de deux livres de Paul Eychart, et les maquettes du site...

Bulletin d'abonnement à "*La Chronique de l'Oppidum*" - Bulletin d'adhésion à l' "*ASCOT*"

Tél. 04.73.31.27.75 - Fax. 04.73.36.99.07

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 16 € Une carte d'adhérent me sera adressée en retour..

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (24 € ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 8 €

A nos adhérents : A partir de cette année, il sera adressé à tous les adhérents et membres bienfaiteurs (16 € ou plus) en fin d'année, un reçu fiscal libellé en euros ouvrant droit à une réduction d'impôts de la moitié de la somme versée.
Merci à tous ceux qui nous aident et nous soutiennent dans nos actions pour l'arrêt de la carrière et la reconnaissance des Côtes de Clermont Chanturgue comme site archéologique.



**Quelques réflexions sur l'ouvrage édité
récemment par l'Association du Site de Gergovie,**

« GERGOVIE, FORTERESSE GAULOISE »

L'article en page 165 traite d'un illustre personnage **Prosper Mérimée**, Inspecteur Général des Monuments Historiques, qui eut l'occasion de faire, le *Bello Gallico* de Jules César en main, une visite en juillet 1837 du plateau de Gergovie.

Dans son ouvrage « Notes d'un voyage en Auvergne » paru en 1843, Mérimée y consacre six pages mais en fait néanmoins un compte-rendu très précis.

L'article en question reprend deux passages bien sélectionnés ayant pour but de démontrer la permanence du nom de Gergovie sur le plateau au détriment du toponyme Merdogne tout simplement car le nom de Gergovie est employé, attribué par Mérimée lui-même au plateau dit de Merdogne : Ce qui ne prouve en rien l'ancienneté de l'un par rapport à l'autre, mais seulement qu'à l'époque de la visite de Mérimée c'est-à-dire en 1837 ce plateau portait le nom de Gergovie.

Ce qui est intéressant dans ce court article d'une page, ce n'est bien sûr pas ses conclusions comme on a pu le voir plus haut mais c'est surtout ce qu'il a choisi de ne pas dire et qui pourtant a été écrit par Prosper Mérimée.

En voici quelques passages choisis, soigneusement oubliés :

- page 154 [*... car il n'y a pas de sources sur le plateau de Gergovie, et, pour avoir de l'eau, il faut aller en puiser à L'Auzon ...*]

[*Peut-être y avait-il à Gergovie des puits ou des citernes, mais le grand nombre de bêtes de somme qu'une armée gauloise traînait toujours à sa suite devait bientôt les épuiser.*]

[*Or si l'on se rappelle que le plateau du Crest fait face à la partie sud de la montagne de Gergovie, où la pente est la moins raide, cette position paraîtra la plus probable pour le camp de César.*]

- page 156 [*Quelle est cette colline ? Je suppose qu'il faut la chercher au Nord-Est ou au Nord de Gergovie...*]

[*Une hauteur au-dessus du village de Prat convient assez avec les circonstances que je viens de rapporter.*]

[*... César, qui avait fait passer la plus grande partie de ses troupes du grand camp dans le petit (du Crest à la Roche-Blanche) ...*]

[On a peine à concevoir comment des soldats cuirassés, ayant au bras un bouclier de quatre pieds, pouvaient monter en courant une pente fort raide ; mais rien n'était impossible aux Romains conduits par César.]

- page 157 [Toutefois, plusieurs circonstances me semblent encore bien extraordinaires, et sans parler de la course de douze cents pas que firent, en montant une pente rapide, des soldats pesamment armés, la présence d'une cavalerie sur ces escarpements est un sujet d'étonnement et d'incrédulité pour nos militaires.]

[Peu de nos écuyers, je crois, voudraient galoper sur les versants de Gergovie.]

[...une ville gauloise a-t-elle réellement existé sur le plateau de Gergovie , et quels en sont les vestiges ?]

- page 158 [... on observe de gros fragments de mortier, quelques-uns liant encore des morceaux de basalte. Mais, nulle part, je n'ai observé de pierres taillées, quadrati lapides, telles que celles qui, d'après César, devaient former le mur construit en avant de la ville et sur la pente même de la montagne. Je n'ai pu trouver non plus de petites pierres de parement.]

[En 1755, on fit sur le plateau de Gergovie des fouilles qui n'eurent aucun résultat important.]

En conclusion, malgré un passage rapide en Auvergne, Prosper Mérimée semble faire preuve de scepticisme et à posteriori d'une certaine clairvoyance. Il est vraiment dommage qu'il ne soit pas allé faire un petit tour du côté des Côtes de Clermont-Chanturgue car, là, il aurait pu y voir (en avant-première) :

- Un alignement grand camp/ petit camp/ oppidum comme il l'admet en plaçant le grand camp sur le plateau du Crest de façon à ce que celui-ci soit dans le prolongement du petit camp de la Roche-Blanche et de l'oppidum.
- Un oppidum occupé depuis le néolithique jusqu'au quatrième siècle après J.C., alimenté en son sommet par de nombreuses sources et entouré d'imposants remparts.
- Une colline sur la droite (le Puy de Var) et son *iugum* que Mérimée cherche au Nord-Est de Gergovie (village du Prat ?) c'est-à-dire à droite et vers laquelle se dirigent les manœuvres de diversion.
- Une attaque partant du petit camp de Chanturgue (altitude 540 m) rendant possible la course rapide des légionnaires surprenant les défenseurs de l'oppidum (altitude 575 m) en pleine journée. (pour mémoire les altitudes du petit camp de la Roche Blanche et de l'oppidum sont respectivement de 520 m et 720 m soit 200 m de dénivelé)

Alors, que serait devenu le texte de Mérimée ?

Pour finir, on peut regretter que des personnes respectables utilisent des méthodes qui le sont beaucoup moins pour influencer le lecteur, impressionné par le nom de Prosper Mérimée dont on interprète les écrits pour prouver que le toponyme de Gergovie s'applique bien au plateau de Merdogne.

Evidemment, on pourra nous rétorquer que nous usons des mêmes méthodes, sélectionnant habilement ce qui peut appuyer nos thèses.

Nous recommandons donc au lecteur de se replonger dans les notes de Mérimée afin de se faire son idée. Peut-être s'apercevra-t-il que certaines "vieilles chimères dépenaillées" sont toujours d'actualité malgré le tapage médiatique tendant à étouffer toute contestation, voire même toute discussion.



Association
d'Idées

COTES DE CLERMONT

L'ASCOT et « la » controverse

Ce n'est pas la controverse de Valladolid mais celle de Gergovie. Où Gaulois et Romains ont-ils installé leur camp respectif ? A Merdogne ou sur les Côtes de Clermont ? Qu'importe au fond pour l'Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue (ASCOT) : il serait surtout temps de s'intéresser à cet « exceptionnel site touristique ».

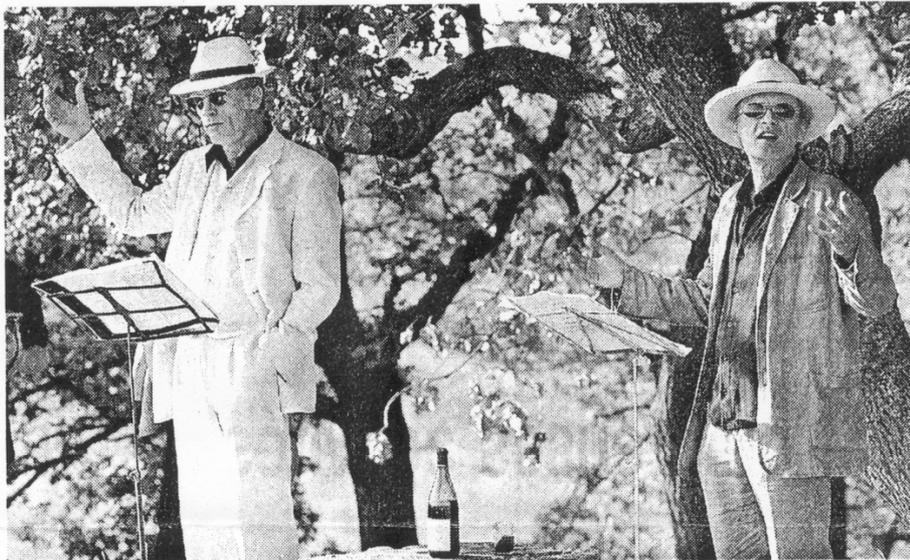
PEU importe que Vercingétorix, alias Jacques Albaret, et César, pardon Pierre Court, se chicanent sur les lieux de leur bataille, l'essentiel est ailleurs en ce dimanche ensoleillé sur les Côtes de Clermont. L'Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue y organise l'une de ses cinq manifestations annuelles pour attirer à elle un maximum de curieux. Hier après-midi, elle avait choisi l'humour de deux comédiens clermontois (de réel talent) pour « faire connaître le site », indique Vincent Quintin, le président de l'ASCOT. Et ce volubile et passionné inspecteur des impôts de s'expliquer : « Il y a une intelligence des lieux, une appréhension directe qui immédiatement convainquent les gens. Ceux qui ont visité Gergovie et les Côtes nous disent : » Là au moins, on comprend les événements qui se sont déroulés «.

Faut-il rapporter le scénario d'un film maintes fois joué ? L'ASCOT est née en 1990 » sur la prise de conscience des destructions occasionnées par la carrière et de l'intérêt archéologique du site », précise Yves Anglaret, le secrétaire général de l'association. Le site en question, ce sont la Montagne des Côtes et la colline de Chanturgue, soit une superficie totale d'environ deux cents hectares classés zone verte protégée. Un lieu où soufflent les vents de l'histoire et de la controverse... Dans les années 30, un dessinateur nommé Maurice Buset y déniche des vestiges gallo-romains. Lui succède Paul Eychart, lui aussi professeur de dessin, qui approfondit les fouilles, exhumant sur les Côtes les restes d'un oppidum gaulois et sur la colline de Chanturgue les traces d'un camp romain.

GUERRE JUDICIAIRE

Voilà la version de Napoléon III décrétant Gergovie à Merdogne (La Roche-Blanche) contestée et décriée...

« Il fallait trouver un site de la bataille, ils ont mis Gergovie à la Roche-Blanche », persifle Vincent Quintin. Mais ne croyez surtout pas que l'ASCOT et son président sont de doux hurluberlus obsédés par une polé-



La bataille fait rage entre Pierre Court (César) et Jacques Albaret (Vercingétorix) : où diable est donc Gergovie ?

mique antédiluvienne : « NOUS ne sommes pas une association d'archéologues et si l'on nous prouve que Gergovie est bien à Gergovie, nous l'accepterons bien évidemment. Nous, nous disons simplement qu'il y a un site archéologique d'une richesse exceptionnelle sur les Côtes et que le milieu archéologique officiel fait preuve d'une mauvaise foi insigne en l'occultant ».

Bref, sévirait l'omerta (sic) sur le seul oppidum gaulois existant en France « alors que Paul Eychart a collecté des pièces et des céramiques gauloises, alors « qu'aucune fouille sérieuse n'a été organisée sur le site ». Pour Vincent Quintin et ses quelque 900 adhérents, le refus de prendre les Côtes au sérieux procéderait d'une entreprise de réhabilitation de Napoléon III, d'une « opération de défense de sa mémoire », soutient-il.

Mais le combat de l'ASCOT a dépassé l'historique pour se mêler d'écologie. L'association s'oppose depuis sa création à l'extension de la carrière qui aurait déjà grignoté 60 des 160 hectares des seules Côtes de Clermont. La guerre judi-

ciaire n'en finit d'ailleurs pas entre le carrier et l'ASCOT...

Hier après-midi, pendant que Vercingétorix et César « controversaient », Paul Eychart, 87 ans et bon pied bon œil, était de cette nième visite (1). En onze ans, l'ASCOT a fait ou refait découvrir les Côtes à près de 2.000 Clermontois. « Ce qui m'agace, fulmine Vincent Quintin, c'est que Clermont dispose

d'un atout extraordinaire avec ce site touristique et qu'il est jeté à la poubelle. Décidément, nous avons cent ans de retard ».

J.-P. G.

(1) Pour visiter le site, tél. 04.73.31.27.75, siège de l'ASCOT.

Pour en savoir plus

Nom. — Association de sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue (ASCOT).

Date de création. — 1991.

Objet. — Sauvegarder le site des Côtes de Clermont-Chanturgue et assurer la mise en valeur de son patrimoine archéologique et environnemental.

Président. — Vincent Quintin.

Nombre d'adhérents. — Cent cinquante environ.

Siège. — 81, rue de Beaupeyras, 63000 Clermont-Ferrand (tél. 04.73.31.27.75).

Bulletin trimestriel. — « La chronique de l'oppidum », diffusée à 600 exemplaires.